

Maisons-Alfort, le 11 janvier 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
relatif à la demande changement de nom de l'autorisation transitoire
de mise sur le marché du produit biocide DOBOL HYDROMECC
en LEXAN HYDROMECC**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1^{er} juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par la société KWIZDA de demande de changement de nom de l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit biocide DOBOL HYDROMECC (AMM n°2070123) en LEXAN HYDROMECC, et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne le changement de nom de l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit DOBOL HYDROMECC en LEXAN HYDROMECC.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit LEXAN HYDROMECC est un biocide de type 18 composé de 3% de bifenthrine se présentant sous la forme d'un liquide.

La bifenthrine est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n° 1451/2007 du 4 décembre 2007 pour le type d'usage revendiqué et n'a pas fait l'objet de décision de non inclusion.

Nom ou description générique de la substance active :	Bifenthrine
N°CAS :	82657-04-3
Type de produit :	18

CONSIDERANT

Qu'en réponse à la demande de complément d'information de l'Anses du 29 novembre 2011, le pétitionnaire a déclaré annuler la demande de changement de nom du produit DOBOL HYDROMECC en LEXAN HYDROMECC.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail estime que la demande de changement de nom n°200900 90 de l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit biocide DOBOL HYDROMECC (AMM n° 2070123) en LEXAN HYDROMECC est devenue sans objet.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : changement de nom, bifenthrine, TP18